

Ordre du jour :

- Bilan des activités et projets de l'année 2016-2017
- Organisation des classes à la rentrée 2017
- Réforme des rythmes éducatifs / scolaires pour l'année 2017-2018
- Règlement intérieur
- Demandes matérielles à la municipalité

Personnes présentes :

- *M. le Maire et Mme SIMON Marie-Thérèse (ajointe aux affaires scolaires)*
- *CLERC Ingrid, LE STRAT Christelle, FICHET Andy représentants des parents d'élèves*
- *Mmes Tanguy Marie, Le Gourriérec Céline, enseignantes*
- *Me Le Masson Maud, enseignante et directrice*

Heure de début : 17h50

Heure de fin : 19h45

Personnes excusées : *M. Arrault, IEN, monsieur Berenguer, représentant des parents d'élèves*

1. Bilan des activités et projets de l'année 2016-2017

- Sortie de début d'année dans le parc « la balade du Père Nicolas »
- Maternelle :
 - fil rouge annuel autour du thème de la rencontre lecture « le développement durable » avec acquisition d'ouvrages, séance de cinéma (financement réseau Inguiniel/Bubry)
 - période 5 sur le thème des indiens : visite du Ranch de Calamity Jane, préparation de bricolages et du spectacle de la fête (financement Asso Tous à vos plumes), rencontre portive USEP
 - autres périodes de thèmes sans sorties ou intervenant
 - Ptit bal breton
- CP-CE1 : cycle piscine de 8 séances, cinéma, bal breton, Land aux lutins
- CE2-CM : cycle d'animation sur le développement durable (association La feuille d'érable, visite du centre de tri de Caudan), cinéma, bal Danses du monde, concert en lien avec l'école de musique.

2. Organisation des classes à la rentrée 2016

Effectifs actuels juin 2016 : 52 (dont 4 PS1)

- 20 PS-GS
- 14 CP-CE1
- 18 CE2-CM

Effectifs septembre 2016 : 55 (dont 4 PS1)

Effectifs prévus en nov 2016 pour 2017-2018: 55 (dont 4 PS1 sinon 51)

- 22 PS-GS
- 10 CP-CE1
- 23 CE2-CM

Effectifs prévisibles, avec les informations actuelles: 50 (dont 3 PS1 sinon 47)

3 départs + 6 départs en 6^{ème} – 5 arrivées

Classe de maternelle : 17 élèves

PS1 2015 : 3 (Oscar fev, Augustin juill, Gabin, 2 inscriptions probables)

PS2 2014 : 5 (Zack, Alexis, Noé, Nami, Alexandra) - 2014

MS : 4

GS : 6

Classe de CP-CE1 : 12

CP : 8 (car 2 arrivées)

CE1 : 4

Classe de CE2-CM : 21 élèves

CE2 : 10 (car 1 départ et 1 arrivée)

CM1 : 6

CM2 : 5 (car 1 départ)

Conclusion (sans prendre en compte les PS1 non comptés (20% des naissances de la commune au prorata des écoles) :

Pour que les effectifs de la rentrée soient les mêmes que ceux prévus en novembre 2016 il faudrait 4 inscriptions

3. Réforme des rythmes éducatifs / scolaires

Question à la mairie : des changements sont-ils envisagés par rapport à 2016-2017 ?

Horaires ?

Activités et encadrement ?

Gratuité ?

La mairie se donne jusqu'au printemps 2018 pour réfléchir tous ensemble (enseignants, municipalité et parents) à la solution qui convienne le mieux aux enfants. **Cela reste donc en l'état actuel pour l'année scolaire 2017/2018.** Les deux écoles publiques se concerteront, Mme SIMON pilotera la concertation. Un conseil d'école extraordinaire commun aux deux écoles aura lieu courant de l'année 2017/2018.

4. Règlement intérieur

Cette année, nous avons décidé de lire, modifier si besoin, voter le règlement intérieur afin de pouvoir le fournir aux familles dès leur inscription ou dès la rentrée. Si modification des horaires il sera possible de faire un avenant lors du conseil d'école du 1^{er} trimestre 2017.

Lecture

Propositions de modifications de notre part

- Au sujet de l'entrée et la sortie de l'école « la cour de l'école est fermée entre 9h et 16h30. Les parents doivent déposer leur(s) enfant(s) à l'heure afin de se trouver hors de l'enceinte de l'école à 9h » → + rappel : en maternelle 10 minutes d'accueil indispensables pour les plus petits
- Au sujet des objets interdits : remplacement des lignes « jouets venant de la maison / cartes / billes » par « les jouets venant de la maison sont autorisés seulement si ceux-ci le sont dans le règlement de la classe ».
- Au sujet de la circulation des informations « Il est important de prendre connaissance régulièrement des affichages sur le tableau à l'entrée de l'école ainsi que des articles du blog (possibilité d'abonnement avec un code donné en début d'année) »

Règlement **non voté** (responsabilité si un enfant n'est pas pris en charge par un adulte) par les membres du conseil d'école du 8 juin 2017.

Question à monsieur Arrault :

5. Demandes matérielles à la municipalité

- Refaire les marquages au sol dans la cour (marelle et escargot, ligne pour le « rang » de la classe de CP-CE1) rajouter 2 cercles sous le préau (rondes maternelle)
- Rideau déroulant pour utiliser efficacement le vidéo-projecteur (maternelle)
- Revoir le réglage du vidéo-projecteur de la classe de Céline, installer un mât ?
- Réparation de la barrière sous le préau (ou en refaire une nouvelle?)
- Réparation d'une des portes du meuble métallique du couloir de maternelle
- Classe étage : meuble en entrant sur la droite, une partie cassée

Déjà demandé

- Meuble rouge classe de maternelle : faire d'autres casiers
- Double de la clé du portillon car celle de Céline est dans le petit coffre fort, taille de la clé / taille du coffre
- Fixation pour tenir les portes ouvertes : garderie , classe à l'étage
- 3 cales
- équerre pour soutenir une étagère de la classe de CE CM
- 3 crochets pour les ordinateurs CE CM

Demande des parents :

- repeindre les WC extérieures
 - changer la porte d'entrée de la garderie ou au moins la repeindre
 - ralentisseurs au niveau de l'école ? Quels moyens mettre en œuvre pour ralentir la vitesse ?
-
- *téléphone garderie : pas de téléphone dans ce bâtiment*
 - *taille de l'évier de la cantine : petit pour la taille des plats, Murielle a du mal à faire la vaisselle*